



CONSULADO-GERAL DO BRASIL

65, avenue Franklin Roosevelt - 75008 Paris
www.cgparis.itamaraty.gov.br

Mme Celine GIRAUD
La Voix des Adoptés

À Paris, le 18 mai 2018.

Objet: Lettre de remerciement.

Madame GIRAUD,

Au nom du Consulat général du Brésil à Paris, je tiens à remercier la Voix des Adoptés et à toute son équipe de bénévoles d'avoir rendue possible la Journée des Adoptés du Brésil en France, le 5 mai dernier. Cet événement a été une initiative innovatrice et d'une importance incommensurable, dont nous vous en sommes très reconnaissants. Veuillez transmettre aussi nos remerciements aux intervenants, qui ont dédié une partie de leur samedi en bénéfice des brésiliens adoptés, et aux prestataires qui, avec leur bienveillance, ont également contribué au succès de l'événement.

2. Pendant ladite Journée, il est devenu évident que la Voix des Adoptés est une association indispensable à toute une génération des personnes qui ont été déracinées à la suite d'une adoption internationale ; et que le partenariat entre la VDA/Cellule Brésil et le Consulat du Brésil devrait devenir un modèle à être reproduit. Comptez sur nous, Madame GIRAUD, pour faire passer notre témoignage positif parmi les autres consulats et ambassades étrangers à Paris.

3. Je vous prie de bien vouloir transmettre le message ci-joint à tous les adoptés brésiliens qui ont participé à la Journée du 5 mai et aussi à tous les autres brésiliens associés à la VDA.

En vous remerciant encore de votre collaboration, je vous souhaite, Madame GIRAUD, mes salutations distingués.

Maria-Theresa Lazaro
Consul Général



À tous les brésiliens (adoptés) en France,

Le 5 mai 2018, à la Journée des Adoptés du Brésil, organisé par la VDA, j'ai eu l'occasion de faire la connaissance de quelques-uns parmi vous. Ça a été un plaisir de vous voir, de vous entendre. Au même temps, j'ai été frappée par le fait que plusieurs parmi vous ont du mal à se reconnaître comme brésiliens. Ainsi, permettez-moi de retracer la trajectoire que vous, brésiliens adoptés, partagez :

Vous êtes nés au Brésil. Puis vous avez été adoptés par une famille française. Votre acte de naissance brésilien a été modifié : votre nom, peut-être votre prénom aussi, le nom et le prénom de vos parents et de vos grands-parents ont été rectifiés. Vous avez reçu une nouvelle famille ; et la nouvelle famille a reçu un nouveau bébé – vous. Le temps est passé et, aujourd'hui, vous vous demandez « est-ce que je suis Français ou plutôt Brésilien ? ou est-ce que j'ai une double nationalité ? » .

Pour le Brésil, vous êtes brésiliens – je vous l'assure. Même si vous avez reçu la nationalité française en raison de votre adoption. Même si cette adoption a eu lieu depuis très longtemps. Même si le seul document brésilien dont vous disposez est votre acte de naissance brésilien déjà jauni. Pour l'État brésilien, vous êtes un ressortissant qui a quitté le pays avec ses parents après sa naissance et n'est pas encore rentré. Vous n'avez jamais joui de vos droits ni rempli vos devoirs. Mais ce n'est pas trop tard.

Le Brésil, votre ville de naissance, n'ont pas déménagé. Ni l'Etat ni ses institutions brésiliennes n'iront vous oublier. Le Consulat général du Brésil siège au 65 Avenue Franklin Roosevelt, 75008 Paris. Vous pouvez y passer, demander votre passeport brésilien, vous renseigner sur vos droits et vos devoirs en tant que Brésiliens. Quoiqu'il arrive, le Consulat sera là pour vous. Vous êtes notre ressortissant, notre concitoyen. Aujourd'hui la France est chez vous ; mais le Brésil l'est aussi, même si vous n'avez jamais vraiment habité là-bas.

Vous êtes brésiliens. Vous serez toujours les bienvenus au Brésil. On est toujours le bienvenu chez soi. Nous vous attendons au Consulat général.

Maria-Theresa Lazaro, Consul général du Brésil

Paris, le 18 mai 2018

